

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE PERREUX**

Nombre de membres :

en exercice : 9
présents : 7
votants : 7

Séance du 24 juin 2019
N° 2019-006

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-quatre juin à dix heures, le Conseil d'Administration, dûment convoqué le trois juin deux mil dix-neuf, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Jean-Yves BOIRE, Président du Centre Communal d'Action Sociale de PERREUX ;

Etaient présents : Jean-Yves BOIRE, Christian LAREURE, Pierre DELAYE, Fabienne STALARS, Christiane PARDON, Marie-Claude COTE, Lina RONDELLI

Absents sans excuses : Christian MATRAS, Yvette HILMEYER-JOBERT-POLETTE

Secrétaire élue pour la durée de la séance : Christiane PARDON

Lecture est donnée du procès-verbal de la précédente réunion qui est approuvé à l'unanimité.

OBJET : 2019-006 : Participation financière

Madame la Vice-Présidente fait part à l'assemblée d'une famille résidant sur la commune de Perreux, sollicitant le C.C.A.S. pour une participation financière.

En effet, l'Institution Spécialisée d'Education et de Formation « Le Château d'Aix » dont leur fils est élève, organise une sortie à Limoges pour visiter un musée sur la porcelaine.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. décide :

- D'allouer une participation financière de 50 euros à Institution Spécialisée d'Education et de Formation « Le Château d'Aix » dont la dépense sera imputée sur le compte 6568 de la section de fonctionnement du budget 2019.



Ainsi fait et délibéré,
Ont signé au registre tous les membres présents,
Copie certifiée conforme,

A PERREUX, le 24 juin 2019

Le Président,
Jean-Yves BOIRE

**Centre Communal
d'Action Sociale
de Perreux**

D.C.M. Exécutoire compte tenu de sa réception
en Sous-Préfecture le
et de sa publication le
Le Président, Jean-Yves BOIRE